



BUBRY

Le bourg de Saint-Yves a fait peau neuve

Le bourg de Saint-Yves a fait l'objet d'un aménagement complet destiné à revitaliser ce secteur, le rendre plus sûr et plus attractif pour les habitants et les commerces. La place de l'église est ainsi mise en valeur, un nouveau parking concentre les véhicules, vélos et piétons circulent plus aisément, les abords de l'école Teir Dervenn sont sécurisés. Des aménagements paysagers (clôtures, plantations) contribuent également à mettre en valeur le patrimoine bâti. Le coût total de l'opération, 1,36 million d'euros, a été financé par l'État, le Département, Lorient Agglomération et Morbihan Énergies. ■

QUÉVEN

Tout en un clic avec le portail Familles

Depuis la rentrée, la ville de Quéven a mis en place un nouvel outil qui remplace les systèmes de badges pour les garderies et l'accueil de loisirs, et la carte Coccinelle pour la cantine. L'objectif est de simplifier le quotidien des parents. Le portail Familles permet de dématérialiser et de centraliser toutes les démarches périscolaires et extrascolaires. Il suffit de se connecter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone pour gérer 7j/7 et 24h/24 les réservations pour les repas des enfants à la cantine, la garderie du matin et du soir (pour les écoles publiques), l'accueil de loisirs du mercredi et l'accueil de loisirs 3-12 ans pour les périodes de vacances scolaires. Le portail Familles est accessible depuis la page d'accueil du site www.queven.com. Un identifiant et un mot de passe permettent d'accéder à un espace sécurisé. Si vous ne disposez pas encore de code d'accès, prenez contact avec le service périscolaire. Pour les familles ne disposant pas d'outil informatique, un accueil pourra s'effectuer sur rendez-vous au bureau Service périscolaire du Ronquédo. ■

Service périscolaire – Tél. 06 88 37 75 27
elenezet@mairie-queven.fr

CAUDAN

Un marché de producteurs locaux

Les habitants de la commune peuvent désormais faire leurs courses au marché hebdomadaire qui rassemble un large choix d'exposants proposant une grande variété de produits de qualité. Ce marché est une véritable opportunité pour l'ensemble des producteurs de la ville de Caudan et des communes voisines qui bénéficient ainsi d'un lieu pour commercialiser en circuits courts leurs productions. Il s'adressera aussi, à plus long terme, à tout exploitant agricole de la commune qui souhaiterait vendre sa propre production. Des animations, en fonction des saisons, seront régulièrement organisées. ■

Marché tous les vendredis de 16h à 19h,
place Louis-Le-Léannec

PORT-LOUIS

Un véhicule électrique pour la commune



Depuis début septembre, Port-Louis met un véhicule électrique à la disposition des services de la commune, des associations et des élus. C'est grâce aux financements de nombreux annonceurs - vingt-deux en tout - que le véhicule (très reconnaissable) a pu être acheté. Les questions de l'énergie et de l'environnement, chères à la municipalité, ont bien évidemment eu une grande importance dans l'élaboration de ce projet. ■

LORIENT

Une couveuse dédiée au commerce

Dans le cadre des programmes Action cœur de ville et dynamisation des centres villes de Bretagne, la ville de Lorient a lancé un appel à candidats pour la création d'un commerce soutenu par « une couveuse ». L'objectif est de proposer à un porteur de projet commercial une période de test, jusqu'à 12 mois, avant qu'il ne se lance définitivement. Il occupera durant ce laps de temps un local de 50 à 70 m² payé par la Ville et sera accompagné par des experts et des professionnels (comptabilité, marketing...). Cette période de test permettra au porteur de projet d'avoir le recul nécessaire pour vérifier si son activité est viable. Le candidat retenu devrait s'installer fin novembre avant une ouverture officielle du commerce courant décembre. ■

Breizh Couveuse

Guillaume Le Niliot - Tél. 06 70 85 17 45

guillaume.leniliot@uniondescouveuses.com

RIANTEC

Un refuge pour les hirondelles

Des hirondelles rustiques avaient trouvé refuge dans un ancien bâtiment de ferme délabré dans le secteur de Kerner. Propriétaire de ce bâti, la commune prévoit de le démolir pour faire place à un lotissement comprenant quatre lots d'habitations. Le diagnostic effectué par la LPO Bretagne (Ligue de protection des oiseaux) en août 2019 a relevé 13 nids d'hirondelles rustiques à l'intérieur du bâtiment, or le volatile compte parmi les espèces protégées.

Avant de commencer les travaux, la commune a donc été dans l'obligation de mettre en œuvre des mesures compensatoires. Les agents municipaux ont ainsi procédé à la construction d'un abri à proximité immédiate du bâtiment en ruine. Cet abri permet aussi d'accueillir d'autres espèces (chauves-souris, lézards, amphibiens, insectes...) grâce, notamment, aux murets en pierres sèches et en bois cordés intégrés à la construction. ■



LA VIE DES COMMUNES

CALAN

Un nouveau commerce de proximité



Un nouveau commerce, l'épicerie Kelan, s'est ouvert au cœur du bourg, rue du Kreis Ker. Après avoir travaillé quinze ans dans la grande distribution, Solenn Mary souhaitait ouvrir une enseigne où le contact avec le client soit différent. Elle a franchi le pas en s'installant dans un local de 100 m² construit par la commune qui l'a accompagnée dans ses démarches. L'épicerie propose des produits locaux et de saison, mais aussi de la charcuterie, des vins, des produits d'entretien... Elle fait aussi dépôt de pain et de journaux. Enfin, la responsable effectue des livraisons à domicile à la demande et un site internet sera bientôt mis en place pour les commandes en ligne. ■

GUIDEL

Octobre Rose pour le lancement du compte Instagram

La ville de Guidel est désormais présente sur Instagram, un réseau social qui touche une très large communauté et majoritairement plus jeune. « Le réseau ayant pour entrée la photographie, il est un bon vecteur de valorisation de la beauté et de la richesse des paysages et du patrimoine », souligne-t-on à la mairie.

Guidel invite ainsi habitants, visiteurs et touristes à partager leurs photos prises sur le territoire de la commune.

Instagram vient en complément de Facebook et de l'application Imagina, conseiller virtuel qui informe sur les événements de la ville, permet d'explorer et de visiter. ■

#terreetmerguidel #destinationguidel



LANESTER

La crèche engagée dans une démarche durable

Labellisée « éco crèche », la Maison de la petite enfance (MPE) a engagé une réflexion globale concernant son impact sur l'environnement. Les actions mises en place portent leurs fruits auprès des petits et des grands. Ainsi, le projet pédagogique accorde une place importante au jeu libre permettant à l'enfant de développer son imaginaire. Les activités dirigées sont de plus en plus réalisées à partir de matériel de récupération (bouchons, cartons, coquillages, bouteilles de shampoing, boîtes...). La MPE a également opté pour des produits d'hygiène naturels ou éco certifiés et des couches achetées auprès d'un fournisseur de la région. Elle se montre également très vigilante quant au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. Enfin, les repas, préparés par la cuisine centrale municipale qui privilégie les circuits courts, font la part belle aux produits de saison et limitent les produits transformés. La part des produits bio a considérablement augmenté et les goûters sont désormais composés de pain bio avec du beurre, du fromage ou du chocolat. ■

CLÉGUER

Nouvelle garderie et nouveau centre de loisirs

La ville de Cléguer a réalisé d'importants travaux afin de réaliser l'extension et la rénovation du bâtiment qui reçoit les enfants en garderie ou en centre de loisirs. Ils sont 160 à être accueillis chaque année, issus de Cléguer et de sept autres communes (Calan, Guidel, Hennebont, Lanester Plœmeur, Plouay et Pont-Scorff). Le projet a permis une redistribution complète des locaux, l'agrandissement des espaces d'activités, des sanitaires, la création d'une salle de sieste, d'un coin réservé au change des enfants ou encore d'espaces de stockage de jeux d'extérieur. L'objectif était de gagner en confort global, d'améliorer la fluidité des espaces, de faciliter l'encadrement des enfants ou encore limiter certains déplacements.

Le centre de loisirs est ainsi confirmé en plein cœur de bourg. Il jouxte le restaurant scolaire et est à proximité immédiate de l'école maternelle publique, de l'école privée Saint-Gérand et à 100 mètres seulement de l'école élémentaire publique. ■

PLŒMEUR

Cassiopée, une résidence pour tous

La résidence Cassiopée, qui est en cours de construction rue de Larmor comprendra en plein cœur de ville un institut médico-éducatif (IME) géré par l'Adapei, douze logements et trois maisons individuelles. Cet IME hébergera sur deux niveaux trente-six jeunes adultes en situation de déficience intellectuelle qui seront répartis dans onze chambres et quatre studios afin de les accompagner progressivement vers plus d'autonomie. Douze logements locatifs sociaux de Bretagne Sud Habitat seront répartis sur les deuxième et troisième étages, et trois pavillons locatifs sociaux de Bretagne Sud Habitat seront construits à côté de la résidence Cassiopée. ■



HENNEBONT

Une étude pour redynamiser le centre-ville



La ville d'Hennebont lance pour 18 mois une vaste étude sur la redynamisation du centre-ville dans laquelle seront abordées de multiples thématiques : cadre de vie, vie commerciale, mobilité, habitat, animation culturelle et sportive, devenir du site de l'ancien hôpital, patrimoine, tourisme.... Accompagnée par le cabinet d'études Particules, la Ville a décidé d'engager cette démarche en concertation avec les habitants.

Des réunions ont eu lieu avec les acteurs locaux : professionnels de santé, représentants du secteur éducatif, acteurs du port, commerçants... Un panel citoyen, composé d'une douzaine d'habitants et d'usagers aux profils différents, a également été constitué. Ils se retrouveront régulièrement pour partager leur regard sur le centre-ville d'Hennebont : ses lacunes, ses atouts, les moyens de le rendre plus attractif, plus fonctionnel et plus vivant. Un stand a également pris place devant l'office de tourisme le samedi des Fêtes d'Hennebont, afin de recueillir l'avis des passants. D'autres temps de concertation seront proposés dans les mois à venir. ■